
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement de matériel : un nouveau tracteur pour les forestiers-sapeurs !

18 décembre 2018

L'unité des Forestiers-Sapeurs a été créée en 1979 pour assurer la prévention des incendies sur le tiers sud de l'Ardèche, plus particulièrement concerné par les incendies. Elle a été intégrée au Département en 1999.

L'été, les forestiers-sapeurs surveillent les massifs forestiers, interviennent sur les feux naissants et informent le public. Le reste de l'année, leur rôle consiste au débroussaillage latéral de 5 à 20 m des pistes créées dans le cadre du plan DFCI (défense de la forêt contre les incendies) et autour des réserves d'eau, à la reprise des pistes et fossés, à l'entretien des bassins et de la signalétique. Depuis quelques années, les forestiers-sapeurs participent également à l'entretien de sites départementaux comme les espaces naturels sensibles (ENS) et le musée archéologique MuséAl, ainsi qu'au débroussaillage autour des routes départementales. Ils interviennent ponctuellement sur des missions d'élagage ou d'abattage, dans les collèges par exemple.

Ce 18 décembre, Bernadette Roche, conseillère départementale en charge de la forêt et de l'aménagement foncier, a assisté à la remise des clés d'un nouveau tracteur utilisé pour le débroussaillage des pistes DFCI – environ 500 km sur le département. Cette mission de débroussaillage garantit la sécurité des secours lors des interventions, notamment lors des incendies sur les massifs forestiers.

Cette acquisition intervient dans un programme de renouvellement du matériel des forestiers-sapeurs. Le montant global de l'opération est de 168 120 €, financé à 50% par le Département et 50% par le Conservatoire de la forêt méditerranéenne (CFM).

En chiffres :

- 25 agents permanents répartis en 3 groupes géographiques (Les Vans, Montréal, Lalevade)
- territoire d'intervention: 124 communes, 470 km de pistes classées DFCI, 136 bassins DFCI.
- Budget de fonctionnement : 1,2 M. d'€/an
- Budget d'investissement : environ 150 à 200 000 €/an, notamment pour le renouvellement des véhicules et engins.
- 500 km de pistes DFCI

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

